



# Comité départemental de cyclotourisme de l'Isère

## Fédération Française de Cyclotourisme



Courriel : [departement38-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement38-presidence@ffvelo.fr)

Site Internet : <http://cyclo38ffct.fr>

Tél. : 06 46 04 08 78



### REGLEMENT

#### Séjour Féminines en Haute-Loire organisé par le CoDep 38 Du vendredi 1<sup>er</sup> au lundi 4 juillet 2022

Dans le cadre de la promotion et du développement du cyclotourisme auprès du public féminin, le Comité Départemental de l'Isère organise un séjour en étoile en Haute-Loire du 01/07/2022 au 04/07/2022.

La ville du Puy-en-Velay a été choisie comme base de départ de toutes les randonnées. Les participantes s'y rendront par leurs propres moyens en privilégiant le covoiturage, le nombre de places de parking étant limité à l'hôtel.

Le lieu et l'heure de rendez-vous pour le premier jour seront précisés ultérieurement.

#### 1) Organisation générale du séjour

La Haute-Loire est une région de moyenne montagne dont les paysages volcaniques, sauvages et variés, sont très appréciés des cyclistes et propices à de nombreuses découvertes. Un parcours à vélo est proposé pour chacune des 4 journées, avec deux niveaux de difficultés différents (en distance et en dénivelé) afin de satisfaire le plus grand nombre de participantes. Une pause-déjeuner est prévue sous forme de pique-nique au cours de la randonnée. Possibilité en soirée de découvrir la ville du Puy-en-Velay, patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les parcours seront envoyés dès que possible, après avoir été reconnus et validés. A titre indicatif et sous réserve d'ajustements ultérieurs, voici l'un des parcours prévus "**Gorges de l'Allier**" :

- **Version longue : 104 km et 1570 m D+.** <https://www.openrunner.com/r/14267303>
- **Version courte : 77 km et 1085 m D+.** <https://www.openrunner.com/r/14251285>

#### 2) Modalités d'inscription

Le séjour est réservé aux personnes suivantes :

- **Féminines licenciées en 2022 à la FFCT, dans un club du 38 ou en tant que membre individuel du 38, à jour de leur licence lors de l'inscription ;**
- Titulaires d'une licence « **Vélo RANDO** » ou « **Vélo SPORT** » ;
- **Dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription correctement remplis, qui doivent être accompagnés du chèque d'acompte, le cachet de la Poste faisant foi, avant la date limite du 31 mars 2022.**

Pour des raisons de logistique et d'hébergement, **le nombre de places est limité à 50**. Le cas échéant, une liste d'attente sera établie selon les règles ci-dessus, en particulier pour pallier d'éventuels désistements pour motif clairement justifié.

#### 3) Hébergement

**Hôtel CHRIS'TEL 15 Boulevard Alexandre Clair 43000 LE PUY EN VELAY**

Tél : 04.71.09.95.95 Site : [www.hotel-christel.fr](http://www.hotel-christel.fr)

L'hôtel dispose uniquement de **chambres doubles ou Twin**. Le partage d'un lit double sera donc parfois obligatoire. Il est demandé à chaque participante de préciser si possible avec qui elle souhaite partager sa chambre. La répartition dans les chambres sera effectuée en respectant du mieux possible les souhaits des participantes.

Toute demande de chambre individuelle doit rester exceptionnelle car elle ne peut pas être garantie et donne lieu à un supplément journalier de 30 €. Merci de contacter au préalable l'organisateur pour une demande de ce type.

L'installation à l'hôtel s'effectuera **le vendredi 01/07 à partir de 16 heures**. Dans la limite des places disponibles, les voitures pourront stationner sur le parking de l'hôtel jusqu'au lundi 04/07 au plus tard 16 heures.

#### **4) Coût du séjour : 210 €**

Ce montant sera versé en 2 fois, par chèque établi à l'ordre de « **CoDep Cyclotourisme Isère** ».

Il est demandé **un acompte de 100 € à l'inscription, qui sera encaissé début avril. Le solde de 110 € sera à fournir avant le 15 juin 2022** (ce 2<sup>ème</sup> chèque peut être joint au 1<sup>er</sup> au moment de l'inscription, il sera encaissé plus tard).

Ce montant comprend :

- L'hébergement en demi-pension et en chambre double ou Twin, du vendredi soir au lundi matin ;
- Les pique-nique mis à disposition par notre hébergeur du samedi au lundi ;
- La prise en charge des 4 accompagnateurs organisateurs.

Il ne comprend pas les boissons prises lors des diners (vin, eau gazeuse, café, thé, infusion, ...) qui restent à la charge individuelle de chaque participante.

Cas particuliers : En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, la personne devra contacter directement l'établissement quelques jours avant le début du séjour.

#### **5) Organisation de la journée**

Pour une journée type, petit déjeuner à 7 h pour un départ vers 8 h.

4 groupes seront constitués d'une douzaine de féminines chacun, auquel se joindra un accompagnateur. Les capitaines des groupes désignées par l'organisateur gèrent l'allure et les pauses en fonction de leur groupe. Des regroupements sont possibles pour la pause pique-nique de midi. Soirée détente à l'arrivée prévue entre 16 h et 18 h. Repas vers 19h30. Chaque soir, bilan du jour et présentation de l'étape du lendemain.

#### **6) Organisation et sécurité sur la route**

**La sécurité reste la priorité de chacun, il sera demandé à chaque participante un strict respect du code de la route et des consignes données par l'organisation, ainsi qu'un esprit d'entraide.**

L'allure sera régulée par la capitaine de route, un serre-file fermera le groupe.

Les arrêts seront choisis en fonction des points d'intérêts touristiques.

**En aucun cas, une personne ne se détournera du parcours suivi par son groupe et fixé par l'organisateur.**

Chaque vélo devra avoir été vérifié avant le départ (pneus et freins neufs ou en très bon état, chambres à air de secours, pompe, ...).

#### **Renseignements complémentaires et contact :**

Marie-France Beaughon : [departement38-feminines@ffvelo.fr](mailto:departement38-feminines@ffvelo.fr)

Tél : 06 32 73 80 86 ou 04 74 90 33 87